EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit Novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 08 Novembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

<u>Présents</u>: Didier THIEBAUT - Maire

Elodie VIREY - Jean-Philippe LOUIS-THIVET- Jean-Luc GALLEY, Adjoints. Michel BERGER- Roger PHILBERT - Régis MONNIER - Véronique JOLLY

Jean-Michel ROYER - Anne PETITEAUX

Absente non excusée : Karine RODRIGUEZ

Madame Elodie VIREY a été élue secrétaire de séance.

Le compte- rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

I. TRAVAUX EN COURS:

-Maison des Associations:

Jean-Philippe LOUIS-THIVET rend compte de la réunion de la Commission qui a eue lieu le Jeudi 07 Novembre dernier :

- toilettes terminées
- travaux de peinture réfection salle 1^{er} étage mezzanine : le plafond est fait restent les parties basses (il a été fait appel à Guillaume RODET de la CCBC)
- Point sur tout ce qu'il manquait dans les toilettes et produits d'entretien
- enduit extérieur des toilettes baguettes d'angle (cf DANGIN)
- revêtement au sol à l'extérieur (gravier) faire étude pour revêtement béton.
- Chauffage : la panne est réparée.
- Internet : l'intervention devait avoir lieu vendredi dernier mais personne ne s'est présenté.
- Electricien réfection de prises électriques prévues.
- Cuisine : points sur les « manquants « crédence et plinthes.

- Tennis:

En stand by

Voir s'il serait possible de réaliser un terrain multisports et déposer un dossier avec les jeux d'enfants pour solliciter une subvention de la Région Grand Est, devis en attente.

- Portail Mairie:

Monsieur le Maire et Jean-Philippe LOUIS-THIVET ont reçu Monsieur CHAPUT pour constater les imperfections au niveau de la Grille de la Mairie et du Monument aux Morts.

- Rue de la Commelle Marie :

Considérant l'installation d'une boîte de raccordement et de creuser plus en profondeur une facture supplémentaire au chantier initial de 6411.35 € TTC a été acceptée par le Conseil Municipal.

La Commission Voirie doit voir les travaux de la Rue Commelle Marie.

Jean-Luc GALLEY a vu avec l'Entreprise Poirier les plus et les moins occasionnés par les travaux de réparations de bordures dans les diverses rues.

- EGLISE:

2ème tranche:

- Monsieur le Maire fait part d'un avenant présenté par DL Electricité pour 599.08 € pour la remise en lumière de l'horloge du clocher.
- LOT 2 CHARPENTE BOIS TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES N° 2 REFECTION SACRISTIE EGLISE DE LANDREVILLE Considérant que lors des travaux de la réfection de la toiture de l'Eglise, il a été constaté que la toiture de la Sacristie a été fortement endommagée et qu'il est impératif de procéder à des travaux supplémentaires. Considérant le devis de travaux supplémentaires présenté par l'Entreprise ACC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

ACCEPTE le devis de travaux supplémentaires présenté par l'Entreprise ACC pour un montant de 5391.28 €TTC . DIT que les crédits seront prévus au Budget

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant cette décision.

- auvent couverture en ardoise, attente devis réparation ou remplacement total.
- les travaux sont pratiquement terminés remettre les vitraux

II LANCEMENT TRAVAUX 3E TRANCHE EGLISE

Monsieur le Maire accompagné de deux personnes de la DRAC se sont rendus sur le site de l'Eglise afin d'avoir des conseils pertinents avant de lancer les travaux de la 3^{ème} tranche.

Plusieurs points ont été évoqués et ont abouti à la conclusion suivante pour certains projets de travaux :

- Chauffage envisagé (il faudrait passer sous le bâtiment ce qui demanderait l'intervention d'un archéologue refus de ce système de chauffage par la DRAC à exclure dans le dossier de la 3^{ème} tranche pour demande de subvention.
- Espace Muséal : ce type d'installation nécessiterait l'intervention d'un scénographe refusé également par la DRAC, à revoir ultérieurement.
- Le Cabinet JUVENELLE chiffre le montant des travaux de la 3^{ème} tranche : peintures rénover les parquets passage de fils sous plancher pour prises électriques.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal

décide de lancer la 3^{ème} tranche de travaux de l'Eglise en excluant le chauffage et l'Espace Muséal et souhaite le chiffrage de vitres pour protection des vitraux.

Monsieur le Maire va contacter Monsieur BECUE du Fonds de Dotation pour voir l'acceptation de ce dossier.

Elodie VIREY demande à ce que l'environnement extérieur soit prévu dans le programme de la 3^{ème} tranche, dossier à voir avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Monsieur le Maire rend compte du rendez-vous qui a eu lieu avec le Géomètre et Jean-Michel ROYER pour le bornage de la parcelle située à proximité de l'Eglise

Une convention eau électricité devra être prise pour l'hébergement du chantier à titre gratuit pendant toute la durée des travaux.

III DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Véronique JOLLY n'a pas pris part à la délibération.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, la Commune n'entend pas appliquer son droit de préemption pour la parcelle ZC 58 d'une surface de 7 a 91

IV SECOURS EN ARGENT:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

DECIDE d'allouer pour l'année 2019 une aide en argent de 200 € (deux cents euros) à deux personnes

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant cette décision.

V COMPTE RENDU DES COMMISSIONS:

CAS:

Repas des Ainés :

Elodie VIREY rend compte du Repas de Ainés : 40 convives se sont retrouvés dans une bonne ambiance le 18 Octobre dernier au Café du Commerce.

Colis des Anciens:

Les colis seront réalisés par le VIVAL accompagnés d'une photo et mot du Maire. La distribution aura lieu le 16 décembre prochain – Rendez-Vous à 9 h 30 au 39 Grande Rue – des convocations seront envoyées en ce sens.

Publication dans Landreville Infos – photos et Mot du Maire

Comité Consultatif des Pompiers :

Une réunion a eue lieu avec le Comité Consultatif pour présenter le Plan Défense Incendie et Dispositif Extérieur Incendie. Une plateforme est consultable en ligne permettant la mise à jour des bouches à incendie. Une mise à jour a été faite ce jour, deux bouches ont été retirées, un chiffrage au SDDEA a été demandé pour remettre celle Rue Haute.

Une obligation de contrôle de tous les poteaux incendie doit être faite, Monsieur le Maire a demandé deux devis au SDDEA et SOLUTION INCENDIE en ce sens.

Une délibération pour arrêter le schéma défense incendie sera à prendre avec contrôle sur les poteaux tous les deux ans.

Réseau Eau :

Souci d'alimentation pour les personnes habitant dans les hauts de Landreville.

Comptes RPI:

Monsieur le Maire donne lecture des comptes du RPI pour l'année 2018/2019 qui ont été approuvés par les Maires le 04 Novembre dernier, soit : 1274.40 € par enfant

- Landreville : 40.445.91 €
- Loches : 31.265.97 €
- Viviers : 14.947.26 €

Le coût supplémentaire par rapport aux autres années est dû au fait de la suppression des emplois aidés.

Conseil Ecole du 05 Novembre 2019 :

Effectifs et répartition des élèves septembre 2019

Maternelle (Landreville): 22 élèves

PS: 8MS: 8GS: 6

3 enfants seront accueillis en janvier en TPS.

CP - CE1 (Loches-sur Ource): 22 élèves

CP: 7CE1: 15

CE2 - CM1-CM2 (Landreville): 23 élèves

• CE2: 8 • CM1: 9

• CM2: 6 Total RPI: 67 élèves / 70 en janvier

Prévision des effectifs à partir des données communales pour la rentrée 2020:

 Maternelle:
 28 élèves
 Loches:
 13 élèves
 Landreville:
 32 élèves

 PS:
 12
 CP:
 6
 CE2:
 15

 MS:
 8
 CE1:
 7
 CM1:
 8

 GS:
 8
 CM2:
 9

Total RPI: 73 élèves

Un dédoublement des Ce2 sera donc à prévoir!

Prise en charge formation base BAFA

Considérant la demande de formation de base BAFA proposée à Madame ROUSSELET Justine recrutée à la cantine et garderie scolaire depuis le 1^{er} Septembre 2019.

Considérant qu'une formation de base BAFA est dispensée par La Ligue de l'Enseignement de l'Aube du samedi 15 au Samedi 22 Février 2019 inclus à Mesnil Saint Père (10) au prix de 435 € + les frais d'adhésion à La Ligue de l'Enseignement de l'Aube et que Madame Justine ROUSSELET est intéressée par cette formation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

DECIDE que les frais de formation de base BAFA et l'adhésion à La Ligue de l'Enseignement de l'Aube seront pris en charge par la Commune de Landreville et réparties aux trois Communes du RPI Landreville Loches Viviers.

DIT que les crédits seront prévus au budget.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Contrôle sanitaire cantine scolaire :

Monsieur le Maire donne lecture de l'avertissement administratif établi lors du contrôle sanitaire de la cantine. Monsieur le Maire va reprendre contact avec Maître GALMICHE pour l'installation du lave-vaisselle.

Fleurissement:

Les plantations des bulbes ont eu lieu le 18 novembre La pose des sapins est prévue les 23 et 25 Novembre prochain Le fleurissement de printemps reste à voir.

Comité des Fêtes :

La réception des sapins est prévue le 21 Novembre. Le devis des illuminations pose et dépose s'élève à 5.280 € TTC

VI. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES:

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- La Commune de Landreville sera rattachée administrativement à la Sous-Préfecture de Bar-sur-Aube.
- Syndicat Assainissement: Monsieur le Maire à assister à une réunion pour l'AMO du schéma d'Assainissement du COPE Essoyes/Landreville/Loches sur Ource qui a eue lieu le 14 Novembre dernier à Essoyes, il a été omis de convoquer les délégués communaux.
- le véhicule rouge stationné sur le parking a été retiré. Malgré les demandes à la Gendarmerie, concernant le propriétaire, Monsieur le Maire n'a reçu aucune réponse, une relance sera faite en ce sens.
- Appel à la vigilance vols et personnes vendant des calendriers.
- Mesures importantes de contrôle de gendarmerie demandées par le Préfet
- Candélabre mât E 103 Rue de Viviers réinstallé le 19 Novembre prochain suite à accident avec camion de livraison.
- Poteau du 74 Grande Rue endommagé par un camion, la réparation aura lieu le 26 Novembre entrainant une coupure d'électricité dans certains rues de 8 h 30 à 16 h. Enedis a envoyé un courrier aux usagers et une information de la mairie a été distribué également.
- Facture et courrier BCBR pour travaux élagage avec épareuse : au vu de l'augmentation des tarifs, un devis, conjointement avec l'AFR de LANDREVILLE, avant intervention sera demandé à l'Entreprise.
- la cuve à gaz a été retirée.
- Invitation Quai des Arts à l'ancienne gare de Polisot les programmations cinéma seront différentes de celles diffusées à Landreville.
- Parution du Livre : Les 60 Laborieuses Histoire de Landreville 1850-1914
- Etablissement Café du Commerce à vendre La Commune cherche à trouver une solution pour aider éventuellement du rachat de la Licence IV. Maxime CREPIN tiendra informé Monsieur le Maire de l'évolution de la situation.

Tour de table :

Elodie VIREY:

- fuite dans la toiture de la mairie
- porte d'entrée du logement de Madame SIRI

<u>Jean-Philippe LOUIS-THIVET</u>:

- Courrier Fibre
- Courrier Florian ARLANDIS

Michel BERGER:

- 3 tonneaux rouillés, quelle solution voir le Syndicat des Vignerons
- Landreville Infos: sortie fin Novembre début Décembre

Roger PHILBERT:

- Mousse Rue de la Poste
- Tarifs Assainissement : 5 €/m3 H.T. 124.30 € T.T.C/ Abonnement
- Tarifs Eau : Inchangés : 1.92 €/m3 H.T. 98 € T.T.C/Abonnement

Régis MONNIER:

- Chemin de Lande rétréci suite à clôture champ Bruno FAVIER, voir en Commission pour couper 5/6 arbres.
- où en est le dossier « vente de sapins » Jean-Luc GALLEY apporte une réponse : l'acheteur a changé de prestataire, il doit intervenir en novembre pour une première partie (Oingines) et Février pour La Guignelle et les Fiolles.

<u>Véronique JOLLY</u>:

- tubes et vieilles rotondes aux Abattoirs : qu'en fait-on ? Voir avec Monsieur Horn
- trottoir devant chez Madame KUBLER : le particulier est responsable de son trottoir.
- Clôture Rue Commelle Marie
- panneau stationnement mairie
- Après-midi Code de la Route s'est bien passé
- Soirée Beaujolais organisée par le Syndicat d'Initiative le 23 Novembre prochain

<u>Iean-Michel ROYER</u>:

- arrête la mairie et sa fonction d'artificier
- organise une formation PSC1 le samedi 18 Janvier 2020 de 6 à 8 h :

Prise en charge frais formation PSC1 personnel communal:

Considérant la formation PSC1 dispensée à Landreville par Monsieur Jean-Michel ROYER, Moniteur secourisme UDSP 10 le samedi 18 Janvier 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

DECIDE l'inscription de l'ensemble du personnel communal, soit 6 personnes à la formation PSC1 et **DIT** que les frais de formation seront pris en charge par la Commune de Landreville à raison de 60 € par personne.

DIT que les crédits seront prévus au budget primitif 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Didier THIEBAUT:

- Demande achat tableaux école primaire : les tableaux ont été jetés à la déchetterie.
- Vœux du Maire le 06 Janvier 2019 à 18 h à la MDA
- Indisponible à partir du 24 Janvier 2020 pour 3 semaines.
- sollicitera les électeurs pour un nouveau mandat.
- Prochaines réunions de conseil municipal le 9 Décembre 2019 et 19 Janvier 2020 à 18 h 30.

Séance levée à 20 h 30